

# CCAS DE GENOLHAC

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### du 25 février 2016

L'an deux mille seize et le vingt-cinq février à quinze heures les membres du comité se sont réunis dans le lieu habituel de leurs délibérations, sous la présidence de M. Georges BESSE-DESMOULIERES, Président.

**Présents** : Francine BACHELARD, Matthieu GOBLET, Georges BESSE-DEMOULIERES, Jean-Luc MANIFACIER, Sylvie PELLET, Jean-Francois JULLIAN, Hervé VALAT de CHAPELAIN, Pierre VEZIERS, Nadine ROUSSEL (arrivée à 16h30)

**Absents excusés** : Josette FOURCADE (procuration Francine BACHELARD) Sylviane COUDER (procuration à Matthieu GOBLET), Errol SARREAUD, Marie-Jeanne ANDRE

**Absents** : David BORDARIER, Gêrôme CHAPUIS, Vincent COUPEY

Secrétaire de séance : Francine BACHELARD

Véronique GRAS, chargée d'apporter une assistance administrative au secrétaire de séance participe à la réunion.

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

#### 1) bilans des manifestations

Le président présente aux membres les bilans des différentes manifestations organisées sur l'année 2015.

- **Journée champêtre du 07 juin**

**Bilan financier** Déficit : 229,55 €

Dépenses		Recettes	
Epicerie	419,67		
Jus de pomme	36,00	Vente tickets	865,00
Boulangerie Gautier	48,60		
Marciano (assiettes, couverts)	56,00		
Boucherie Perrier	134,28		
Picon mon amour (musique)	400,00		
<b>Total</b>	<b>1 094,55</b>	<b>total</b>	<b>865,00</b>
Gâteaux, café,	offerts		
Matériel, gaz,	offerts		
Valorisation du bénévolat bénévolat : 10 personnes			

D'après la rumeur, la journée a été très positive et demande à être reconduite. Prévoir de faire un peu plus de publicité, et revoir les tarifs avec une légère hausse.

- **Journée de la laine du 29 août** : Excédent : 907,39 €

dépenses		recettes	
viande st Félix	123,16 €	crêpes	82,50 €
boucherie Perrier	73,12 €		
frites promocash	61,44 €	repas et boissons	1 289,38 €
divers promocash	39,08 €		
épicerie	167,69 €		
légumes (marché)			
<b>total</b>	<b>464,49 €</b>	<b>total</b>	<b>1 371,88 €</b>

- **Loto du 19 décembre** : Excédent : 124,70 €

DEPENSES		RECETTES	
VERONIQUE COIFFURE	20,00	VENTE	961,50
INSTITUT BARBARA	20,00		
FITTIPALDI	20,00		
CLOS LA RO	96,00		
ICS	128,00		
UTILE	89,04		
HOTEL DU COMMERCE	25,00		
HOTEL DU COMMERCE	25,00		
BOULANGERIE GAUTIER	17,70		
MAC DAN	129,94		
EPICERIE LA REGORDANE	141,14		
ENTREPRISE MAYOL/BORDARIER	104,98		
QUINCAILLERIE MARCIANO	20,00		
<b>TOTAL</b>	<b>836,80 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>961,50 €</b>

Changer la date, car trop proche des fêtes de Noël.

## **2) perspectives 2016**

a) la journée champêtre : après le succès récolté, le comité propose de refaire cette journée au camping sur la même période soit le 12 juin 2016. Plusieurs propositions seront étudiées autour du menu. Au niveau de l'animation, Sylvie PELLET propose une sono avec des CD afin de réduire le coût. Matthieu GOBLET se porte volontaire pour contacter des associations qui pourraient participer à l'animation (musique, jeux d'enfants...)

b) la journée de la laine : elle est prévue le 27 août. Le Parc National va proposer à l'association « Caisse des Ecoles » du collège de s'en occuper. En cas de difficultés ou de

refus, le président propose que le CCAS la reprenne en charge. Les membres sont d'accord à l'unanimité.

c) le repas des anciens ainsi que le colis sont reconduits dans les mêmes conditions.

d) le marché de Noël est prévu le samedi 10 décembre. Le lieu sera défini lors de la réunion de préparation.

e) loto : à reconduire mais début 2017 – Nadine ROUSSEL regrette le manque de participants.

f) proposition d'un vide grenier sur une journée avec repas. Après discussion, la date retenue est le 3 septembre (si le CCAS n'a pas la charge de la journée de la laine) sinon le 25 juin. La salle de l'AEP sera demandée afin de préparer les repas.

### **3) aide au voyage scolaire**

Le président fait part au comité de la demande d'aide formulée par le collège concernant le voyage scolaire de la classe de 3<sup>ème</sup> dont 8 enfants sont domiciliés sur la commune. Le montant proposé est de 50 € par élèves. Accord à l'unanimité.

D'autre part, le président informe le comité des problèmes rencontrés par la « Caisse des Ecoles » du collège suite aux démissions des membres de l'association ; Afin de ne pas pénaliser les enfants et que le voyage ait lieu, le président propose que le CCAS avance, si le besoin s'en fait sentir, la part de la « caisse des écoles » d'un montant de 400 € et que le remboursement ait lieu dès que le bureau de l'association aura été renouvelé. Accord à l'unanimité.

### **4) documents financiers**

#### **- Compte de Gestion du Receveur et compte Administratif 2015**

Le Président donne connaissance au comité des résultats du compte administratif 2015 par section, à savoir :

<b>Section de Fonctionnement</b>	<b>prévu</b>	<b>réalisé</b>
Dépenses .....	16 200 €	6 718,01 €
Recettes .....	16 200 €	9 569,79 €
Excédent de l'exercice :		2 851,78 €
Excédent reporté 2014 :		7 805,11 €
Total résultat excédent :		10 656,89 €
<b>Section d'investissement</b>		
Dépenses .....	0 €	0 €
Recettes .....	0 €	0 €
Déficit de l'exercice :		0 €
Excédent reporté 2012 :		0 €
Total résultat excédent : .....		0
<b>Résultat global exercice 2015 excédent :</b>		<b>10 656,89 €</b>

Le Président confie la présidence à la vice-présidente, Mme BACHELARD qui fait procéder au vote. Le compte administratif est adopté à l'unanimité, le Président ne participant pas au vote.

M. BESSE-DESMOULIERES reprend la présidence et fait procéder à l'adoption du compte de gestion du receveur qui fait apparaître des résultats identiques à ceux du compte administratif.

Adopté à l'unanimité.

## **Affectation des résultats**

Le président fait part au comité du résultat de l'exercice et propose de l'affecter au budget primitif 2016 comme suit :

### **- section de fonctionnement : Recettes**

002 résultat de fonctionnement reporté..... 10 656,89 €

## **Budget primitif 2016**

Le Président donne connaissance au comité du projet de budget 2016, qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes pour :

- la section de fonctionnement 16 5600 €
- la section d'investissement 0 €

Le président et Mme BACHELARD donnent des explications sur les différents comptes budgétaires, détail des recettes et des dépenses prévues.

Après en avoir délibéré, le comité adopte le Budget Primitif à l'unanimité.

Le président informe le comité du report éventuel du budget du CCAS sur le budget communal qui devrait s'effectuer dès 2017 et ceci afin d'en diminuer les coûts et qui ne changerait en rien les missions du CCAS.

## **5) Communications diverses**

- Le collectif citoyen propose une réflexion sur l'accueil d'une famille d'immigrants sur la commune.
- Matthieu GOBLET se pose des questions sur les critères d'attribution des aides aux personnes en difficultés. Francine BACHELARD explique plusieurs exemples et précise qu'elle prend toujours l'aval de l'assistante sociale avant de prendre une décision.
- L'assistante sociale, a sa permanence 1 mercredi par mois dans les locaux de la mairie pour plus de discrétion par rapport aux personnes reçues et pour ne pas être seule dans le bureau du centre médico-social. Une convention d'utilisation des locaux a été signée avec le Conseil Départemental.
- Le partenariat avec le Secours Populaires n'a pas donné suite car Nîmes souhaitait installer une antenne à Génolhac, alors que nous avons demandé seulement une permanence.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 17h25.